

Image not found or type unknown



Combien de temps à un tribunal pour juger une affaire ?

Par **jeepee**, le **09/02/2008** à **23:05**

alors que je circulais dans une voie à sens unique, un scooter me rentre dedans;rnmanque de pot, je n'ais pas encore souscrit de contrat d' assurance?rnle fond de garantie prend en charge les réparations et dégats ocassionné à la tierce personne et me demande de rembourser cette somme.rnje suis passé en jugement plus de deux ans après les faits.rnn'y avait il pas prescription des faits ?

Par **jeetendra**, le **10/02/2008** à **09:01**

bonjours, il n'y a pas encore prescription puisqu'il y a eu poursuite même si le jugement a lieu deux ans apres les faits, cordialement